

Vlan, 10/03/2010

MOLENBEEK

Taxes inchangées et multiples investissements

La commune doit se résoudre à présenter un exercice budgétaire en déséquilibre. Un événement qui ne s'était plus produit depuis bien longtemps

Le déficit de 1,7 million prévu pour 2010 est compensé par les réserves financières engrangées les années antérieures. Malgré ce déficit, les taxes restent inchangées à 6,5 % à l'impôt sur les personnes physiques (IPP) et 2.843 centimes additionnels au précompte immobilier. Pour l'IPP, on est en dessous de la moyenne bruxelloise (6,67%) tandis que le précompte molenbeekois dépasse légèrement la moyenne des 19 communes (2.720).

«Etant donné la situation économique mondiale exceptionnelle que nous vivons, ce léger déséquilibre budgétaire est déjà un succès», souligne Patricia Vande Maele, échevine des Finances. «La commune a pris ses responsabilités et va rationaliser davantage ses dépenses. Il a notamment été décidé de diminuer les dépenses de fonctionnement et de personnel: 15 fonctionnaires communaux ne devraient ainsi pas être remplacés cette année. Cette diminution des dépenses s'inscrit également dans une logique de rationalisation des services communaux tout en maintenant un service de qualité à la population. Mais les plans d'investissements en faveur notamment des écoles, des crèches et de la sécurité se-



L'échevine des Finances Patricia Vande Maele a prévu un budget de 84 millions en dépenses d'investissement pour 2010

ront maintenus, voire augmenter».

Ecoles et crèches

Malgré un budget en déséquilibre, la commune a prévu 84 millions en dépenses d'investissement pour 2010. Les principaux postes concernent les aménagements d'écoles et de crèches afin de faire face à l'accroissement de la population en jeune âge. Ce sont ainsi plus de 14 millions qui sont consacrés aux écoles primaires et à l'étude de la construction d'un nouvel établissement scolaire. Près de 2 millions sont investis dans les crèches. Les montants issus des différents contrats de quartier en cours (Rive Ouest, Ecluse-Saint Lazare, Cinéma-Bellevue) s'élève à plus de 18 millions d'euros. De nombreux autres investissements sont inscrits, dont certains étaient prévus en 2009

mais n'ont pu être réalisés. Il s'agit notamment du musée communal, de la nouvelle bibliothèque, de l'aménagement d'un accueil à la maison communale, ou encore des travaux pour la future antenne communale administrative dans la rue Charles Malis.

J. S

BRUXELLES

Festival de danses orientales

La deuxième édition du Festival international des danses orientales de Bruxelles se tiendra les 19, 20, 21 mars au Hilton Louise et au théâtre Saint-Michel. Brassage de cultures et présence de grands noms de la danse orientale que le public pourra retrouver lors de trois soirées de spectacle au théâtre Saint-Michel. Le vendredi 19 mars, ce sera la *Soraya's Raqs Sharki night and the golden award*, pour mettre à l'honneur la super star égyptienne Soraya Sayed ainsi que la finale du concours international de la danse classique égyptienne. Il y aura aussi des initiations gratuites aux danses et aux rythmes de percussions orientales; un espace souk (costumes, instruments de musique, décoration, etc...); une expo de photos d'André Elbing sur la danse du ventre; une projection de films égyptiens des années 70 avec Farida Fahmy; trois soirées dansantes à thème dont la gala-biya (bal masqué mille et une nuits) comprenant aussi un défilé de costumes de danse et de vêtements orientaux.

INFOS?

www.raqscongress.com